



## Communiqué de presse

---

### **Indexation des montants CCT au 1<sup>er</sup> mai 2022**

Suite au franchissement de l'indice-pivot fin avril 2022, les montants des CCT ont été adaptés au 1<sup>er</sup> mai 2022.

Ces montants sont disponibles sur le site du Conseil ([www.cnt-nar.be](http://www.cnt-nar.be)).